ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétitivité

Question écrite n° 89334

Texte de la question

M. Dominique Tian interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'annonce du décalage du 1er janvier 2016 au 1er avril 2016 des baisses de charges pour les salaires compris entre 1,6 SMIC et 3,5 SMIC. Ce report d'un trimestre des allègements de charges pour les entreprises conduit à amputer le pacte de responsabilité de 25 % des baisses de charges prévues sur 2016. La remise en compte de cette mesure à trois mois de sa mise en œuvre risque de déstabiliser les entreprises qui ont besoin de visibilité et de certitude pour pouvoir investir. Aussi il lui demande ce qu'envisage le Gouvernement pour rétablir la confiance des entreprises.

Données clés

Auteur : M. Dominique Tian
Circonscription : Bouches-du-Rhône (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 89334
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Finances et comptes publics
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 septembre 2015, page 7361
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)